Fabrique d'une ville médiévale

# Fabrique d'une ville médiévale Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par Frédéric Boutoulle, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania
Supplément 26

- Bordeaux -

## Sommaire

Auteurs	7
Avant-propos, par B. Lauret	9
Introduction, par Fr. Boutoulle, D. Barraud, JL. Piat	11
1. D'Ascumbas à Saint-Émilion	
P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD  Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge	21-38
JL. Piat, Chr. Scuiller, avec la collab. de V. Delaugeas À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. Treffort L'épitaphe de Costaulus : un monument épigraphique du milieu du XII <sup>e</sup> siècle	103-112
R. Vergne, P. Mora, avec la collab. de Fr. Boutoulle  La numérisation et la visualisation 3D de l'épitaphe de Costaulus	113-122
2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale	
Fr. Dolbeau Le dossier hagiographique de saint Émilion	125-138
JL. Lemaitre Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII°-XIII° siècles)	139-152
3. Mémoire des pierres, langue des formes	
É. JEAN-COURRET  Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

Chr. Gensbeitel	
Le "Palais Cardinal"	199-214
Ph. Durand	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. Garrigou Grandchamp	
L'architecture civile du XII <sup>e</sup> au XIV <sup>e</sup> siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion – XII <sup>e</sup> -XIV <sup>e</sup> s	263-310
4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce	
Fr. Boutoulle	
L'apogée d'une "bonne ville". Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. Lavaud	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. Faravel	
Saint-Émilion et la "Mer" : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge	363-372
JChr. Tölg	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453	373-386
Conclusions, par B. Cursente	387 302
CONCLUSIONS, put B. Curscric	301-372
Annexe	
La vie de saint Émilion (ou Vie A)	393-398
Résumés	399-411

Christian Gensbeitel



Fig. 1. Vue d'ensemble de la façade nord.

À l'est de l'emplacement de l'ancienne Porte Bourgeoise, sur la pointe nord de la ville de Saint-Émilion, une portion de la muraille d'enceinte particulièrement spectaculaire est connue sous le nom de "Palais Cardinal" (fig. 1). Cette appellation, léguée par une tradition antérieure au XIX<sup>e</sup> siècle, n'est vérifiée par aucun texte. Si l'on s'en tient au sens que cette tradition en a retenu, on peut considérer légitime-

ment que la dénomination est postérieure au début du XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque Gaillard de la Mothe, neveu du pape Clément V, exerça la fonction cardinalice entre 1316 et 1357, après avoir été, notamment, le premier doyen du chapitre de Saint-Émilion sécularisé en 1309. Notons qu'à la même époque aussi, pour la première fois, un archevêque de Bordeaux devint également cardinal.

Toutefois, l'observation de cette élévation médiévale suffit à identifier une réalisation bien antérieure au pontificat de Bertrand de Got, puisqu'elle offre un aspect nettement roman1. Notons également qu'à l'occasion de son classement au titre des Monuments historiques le 12 avril 1886, le monument était appelé "Ancien palais des archevêques<sup>2</sup>", sans qu'il soit précisé - même si l'on devine une simple extrapolation - comment on est passé du cardinal aux archevêques<sup>3</sup>. En effet, aucune source fiable ne vient éclairer l'origine du nom de ce singulier vestige, et son histoire demeure absolument muette. Le qualificatif de "cardinal" est donc à prendre avec beaucoup de prudence et pourrait n'avoir aucun rapport avec une origine ecclésiastique<sup>4</sup>. Pour autant, la notion de "palais", qui suppose dans le langage commun une certaine distinction, trouve-t-elle ici plus de fondement<sup>5</sup>? C'est à l'exploration de cette question que s'attache cet article.

Au-delà de ce nom énigmatique, il convient donc de reprendre l'analyse des vestiges en place en essayant d'en déterminer clairement les limites et d'en extraire toutes les informations susceptibles de nous éclairer, tout en recherchant des points de comparaison et des indices pouvant révéler son rôle particulier dans le paysage urbain de Saint-Émilion. Ce faisant, il paraît utile aussi d'appréhender l'ensemble des documents, en particulier les représentations anciennes, qui nous apportent des informations sur l'édifice, tout en rappelant son historiographie, somme toute très succincte.

#### Une façade exceptionnelle intégrée à l'enceinte

Le terme de "Palais Cardinal" désigne en fait, de façon assez imprécise, un segment de l'enceinte urbaine, et implicitement la parcelle qui s'étend derrière la muraille, occupée désormais par un hôtel-restaurant qui a repris le nom du Palais. Cette parcelle, bordée au sud par une impasse qui fut jadis une rue, s'étend vers l'ouest sur une partie au moins de l'emprise de la Porte Bourgeoise aujourd'hui disparue. Au début du XIX° siècle, quatre parcelles perpendiculaires à l'enceinte, ainsi qu'une cinquième, cantonnée le long de l'impasse, occupaient l'espace compris entre l'actuelle rue Guadet et le rempart oriental (fig. 2).

L'hôtel-restaurant occupe désormais les deux plus occidentales de ces anciennes divisions. Deux parcelles indépendantes, occupées par une construction moderne et par une cour, s'inscrivent dans l'angle que forme l'enceinte à l'extrémité orientale de l'impasse. On y observe également la trace d'une ancienne demeure avec des ouvertures aménagées à la fin du Moyen Âge. La question de l'emprise réelle du "Palais" et de ses éventuelles dépendances est cruciale, mais comme nous allons le voir, elle est difficile à résoudre, même si l'impasse Cardinal, parallèle à la muraille, nous fournit probablement la limite de fond de parcelle primitive, sans certitude quant à la profondeur effective du ou des corps de bâtiment.

Le "Palais" (fig. 2) se résume donc aujourd'hui pour l'essentiel à sa facade tournée vers l'extérieur de la ville et intégrée à l'enceinte urbaine selon une pratique commune à toutes les portions de muraille qui sont conservées<sup>6</sup>. Ce pan de mur est incontestablement un des plus complets, des plus anciens et des plus monumentaux parmi tous ceux qui sont encore conservés ou qui pouvaient encore être visibles au XIX<sup>e</sup> siècle, tant sur les vestiges du rempart qu'en cœur de ville. Il s'élève sur deux niveaux directement établis sur le socle rocheux, qui est entaillé à l'aplomb du mur pour former un fossé en avant de l'enceinte. L'élévation en moven appareil de pierre de taille, dont le rez-dechaussée est plus haut que l'étage, comprend quatre travées. Le rez-de-chaussée était percé de trois fenêtres cintrées, hautes et étroites, à double ébrasement, et

<sup>1-</sup> Dès 1841, Joseph Guadet (Guadet 1841, 43), l'historien de Saint-Émilion, en faisait la remarque.

<sup>2-</sup> Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier 0081/033/0080 ; Bordeaux, DRAC Aquitaine, Archives des Monuments Historiques, dossier "Palais Cardinal".

<sup>3-</sup> *Ibid.*; voir aussi : www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/33/saint-emilion.

<sup>4-</sup> Une suggestion avancée par M. François Dolbeaux à l'occasion des échanges informels lors du colloque pourrait d'ailleurs ouvrir une piste bien différente, si l'on entend le terme de "cardinal" au sens de "cardial" ou de "carrefour", ce qui ne serait pas dénué de fondement étant donné l'emplacement de l'édifice.

<sup>5-</sup> Anne-Laure Napoléone (Napoléone 2005, 107) n'hésite pas à citer le Palais Cardinal au titre des exemples d'architectures palatiales dans la France méridionale.

<sup>6-</sup> Voir Garrigou Grandchamp, dans ce volume.

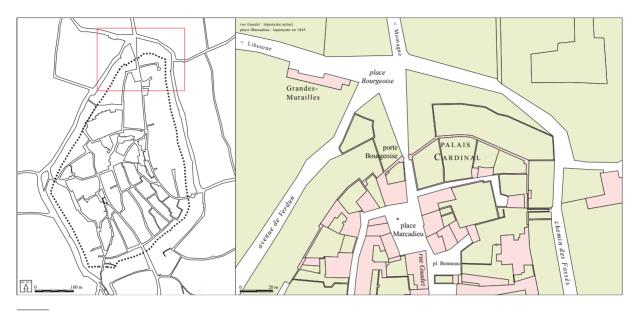


Fig. 2. L'îlot du Palais Cardinal. Extraits des plans du cadastre de 1810 et de 1845.

d'une ancienne porte en plein cintre aujourd'hui murée, qui occupe la travée la plus occidentale. Comme on peut le voir sur la face interne du mur, cette porte était dotée, comme les fenêtres de l'étage, d'une arrière-voussure en arc segmentaire. Il est difficile en revanche d'établir le rôle de l'étroite fente rectangulaire qui se dessine au-dessus de la porte. Occulté également, son ébrasement intérieur n'est pas clairement perceptible au revers du mur.

À l'étage, quatre fenêtres géminées en plein cintre, groupées par deux, s'ouvrent dans un léger renfoncement sous des archivoltes en plein cintre également (fig. 3). Les tympans ainsi définis forment linteau, puisque leur partie inférieure comporte deux échancrures correspondant aux petits arcs géminés. Les colonnettes élancées sont dotées de chapiteaux sculptés et de bases dont la scotie sépare un tore supérieur peu développé d'un tore inférieur en cloche. Tout le pourtour de ces baies est souligné par une moulure torique interrompue seulement par les vigoureux profils des impostes (fig. 4).

Outre la qualité du traitement des ouvertures de l'étage, c'est la rigueur de sa composition et la cohérence des articulations qui confèrent à cette façade son caractère si particulier. Elle est en effet divisée en deux grandes travées par trois contreforts plats qui





Fig. 3. Fenêtres géminées de l'étage.

Fig. 4. Fenêtre gauche de la travée occidentale. Détail du décor d'imposte et de l'archivolte.

rythment l'élévation sur toute sa hauteur. Les deux contreforts qui encadrent l'élévation sont plus larges que celui du milieu, et le plus à droite est doté d'un léger encorbellement au niveau de l'étage. Chacune de ces deux travées est redivisée par un contrefort intermédiaire, qui s'apparente plutôt à un pilastre, s'élevant jusqu'à la hauteur des impostes des fenêtres de l'étage pour recevoir les archivoltes. Des pilastres cantonnant les trois contreforts principaux viennent compléter ce dispositif d'une grande rigueur. Ces articulations verticales sont équilibrées par deux lignes horizontales très rapprochées. L'une correspond au cordon saillant qui court sur toute la facade, y compris sur les contreforts, à l'exception de celui de droite, en soulignant les appuis des fenêtres. Au-dessus, ce sont les impostes des baies qui se prolongent pour former un cordon continu, venant coiffer les contreforts intermédiaires et se prolongeant sur les deux contreforts principaux du centre et du côté gauche. L'interruption des cordons sur le contrefort de droite est sans doute due à son épaisseur, plus grande que celle des deux autres en raison de l'encorbellement dont il est affecté.

Cet encorbellement est directement lié à un aménagement fonctionnel qui se laisse encore observer. On relève en effet la présence de conduits de latrines dans les trois contreforts. L'évacuation vers le fossé est facilitée en partie basse par un creusement évasé du socle rocheux, au moins pour ce qui est des deux conduits de gauche (fig. 5). À l'extrémité orientale de l'élévation, la niche des latrines est bien visible à l'intérieur dans l'épaisseur du mur au niveau de l'étage. Celle du contrefort occidental, qui bénéficie du léger encorbellement, semble être accessible depuis l'ébrasement de la fenêtre la plus proche, et de ce fait, la niche est perpendiculaire au mur, ce qui justifie l'encorbellement du contrefort. Quant aux latrines de la partie centrale, l'accès à leur réduit, comparable à celui du contrefort oriental et situé à la même hauteur, a été muré.

L'élévation est arasée de façon irrégulière, à deux ou trois assises au-dessus des archivoltes et si un autre étage a pu exister, il est impossible d'en deviner quoi que ce soit. Tout au plus pouvons-nous constater que les trois contreforts principaux sont interrompus eux-aussi sans aucune trace de couronnement, d'amorce de talus ou de rencontre avec une corniche. L'élévation

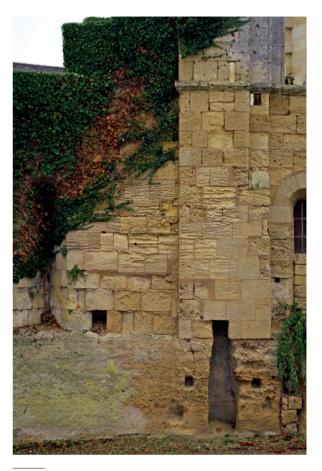


Fig. 5. Base du contrefort oriental avec conduit de latrine, et rupture d'alignement des assises sur la facade voisine.

comptait donc au moins une et peut-être plusieurs assises supplémentaires.

On ne peut omettre de signaler la présence d'une ligne parfaitement régulière de trous d'ancrage de poutres dans l'assise située sous les fenêtres et d'une autre, tout-à-fait semblable, au-dessus des baies, dans les écoinçons des archivoltes. Ces trous carrés, qui sont ménagés dans toute l'épaisseur des maçonneries – y compris les contreforts et les conduits de latrines – supposent des poutres traversant tout le mur au-dessus et en dessous des fenêtres. Etant donnée leur implantation, on peine à y voir le niveau de plancher intérieur : ils trop proches de l'appui et du sommet des fenêtres – cela supposerait un étage de très faible



Fig. 6. Revers de la façade. Embrasures des fenêtres de la travée orientale, latrines et juxtaposition de l'arase de la façade voisine.

hauteur – et en contradiction avec les accès aux deux latrines orientales. Reste l'hypothèse de trous de boulins ou de l'installation d'une structure complémentaire en bois telle qu'un balcon ou une galerie.

Derrière cette élévation, les volumes et les niveaux actuels ne s'accordent pas directement avec ce que montre la façade (fig. 6) ; la terrasse extérieure de l'hôtel, qui s'étend assez loin vers l'est, est implantée sous le niveau de l'étage, puisque le sommet des fenêtres du rez-de-chaussée y est apparent. Sous cette terrasse, une annexe abritant des locaux de servitude masque le rez-de-chaussée de la travée orientale et celles, arasées, qui la prolongent. La travée occidentale a été dégagée sur presque toute sa hauteur, et un étroit patio permet de voir le revers du mur d'enceinte, avec la trace de la porte et de la première fenêtre, toutes deux murées. Là encore, aucun élément ne vient nous renseigner précisément sur les divisions intérieures,

dès lors que nous excluons de voir dans les trous signalés plus haut des traces d'un plancher. Seule la niche des latrines implantée derrière le contrefort oriental, et que l'on peut voir de près depuis la terrasse, pourrait nous indiquer approximativement le niveau du sol de l'étage en l'absence de traces d'encastrement d'un plancher ou d'arrachements quelconques. D'une façon générale, l'élévation intérieure du mur d'enceinte ne présente aucune modénature et les embrasures des fenêtres s'ouvrent dans son nu. Il faut rappeler enfin que ce long segment de rempart nord est légèrement incurvé, ce qui se traduit par la juxtaposition de plusieurs tronçons rectilignes. Paradoxalement, le segment des quatre travées "romanes" ne correspond pas exactement à un de ces troncons, puisqu'il est affecté d'une rupture d'alignement sur le pilastre médian de la travée gauche. Ce léger angle a d'ailleurs été parfaitement traité dans le parement extérieur, et à l'intérieur il se répercute tout aussi nettement.



Fig. 7. Léo Drouyn. Palais Cardinal. Eau forte n°101, Drouyn & de Lamothe 1846.

À droite de l'élévation "romane", directement après le contrefort, s'amorce sans transition un pan de mur en plus petit appareil qui appartient clairement à une construction de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> siècle, avec deux archères à croisillons qui sont intégrées aujourd'hui à la salle du restaurant, dont la façade moderne prolonge ce court segment médiéval. C'est là tout ce qui subsiste des aménagements liés à la Porte Bourgeoise (fig. 7), mais ce pan de mur appartient à l'ensemble classé Monument historique.

De l'autre côté, à gauche des quatre travées romanes, la muraille se poursuit, arasée, sur un mètre seulement, au niveau de l'imposte des fenêtres de l'étage en laissant deviner, malgré la végétation envahissante, une certaine continuité sur au moins deux travées, qui appartiennent à la même parcelle actuelle (fig. 8). Au rez-de-chaussée sont conservées deux fenêtres en fentes de jour semblables à celles des quatre travées voisines, bien qu'un peu plus étroites, regrou-

pées de part et d'autre d'un contrefort de même module que les pilastres intermédiaires décrits précédemment. Toutefois, une rupture des assises est très nette à l'intérieur, où elle se manifeste par un véritable coup de sabre, comme à l'extérieur, où les assises du mur sont décalées par rapport à celles du contrefort oriental des quatre travées les mieux conservées<sup>7</sup>. Plus loin encore se dessine une dernière séquence, nettement plus amoindrie dans sa hauteur et partiellement masquée par la végétation, qui laisse deviner deux autres fentes de jour plus étroites encore que les précédentes. Tout cela nous conduira à poser la question de la largeur effective du Palais Cardinal.

<sup>7-</sup> Le changement de pierres effectué en 1922 semble avoir repris les gabarits anciens sans rien modifier aux hauteurs d'assises.



Fig. 8. Vue du rempart nord avec la brèche située à gauche du Palais Cardinal.

## Une construction de tradition romane des environs de 1200

Si l'on s'en tient à ces quatre travées majeures, il est clair que cette architecture présente des caractéristiques romanes. Nous ne retiendrons pas, pour situer plus précisément la période de construction, les comparaisons et les datations proposées par certains érudits du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. L'appareil soigné en pierre de taille, la qualité de la modénature et le décor très retenu nous entraînent incontestablement vers le milieu ou la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle où l'architecture religieuse romane avait atteint son plus haut degré de maturité tout en intégrant des formes proto-gothiques. Il est toutefois difficile de fixer une datation très précise à partir des moulures et des motifs ornementaux des arcs et des impostes – les motifs de pointes de diamants, de zigzag ou de tiges entrecroisées qui occu-

pent les frises d'archivoltes sont assez largement utilisés tout au long du XII<sup>e</sup> siècle, et même au-delà (fig. 4). De même, le bandeau d'appui des fenêtres, dont le cavet est garni d'un rang de petites perforations carrées, ne nous donne guère d'indication plus précise. On s'appuiera essentiellement sur la typologie de ces élégantes fenêtres et sur la forme des chapiteaux les mieux conservés de leurs colonnettes<sup>9</sup> (fig. 9).

Les corbeilles tronconiques sont ornées de simples feuilles à peine ébauchées dans la partie inférieure, qui se recourbent sur les angles en dessinant des folioles plus individualisées. Elles se projettent ainsi en fleurons très proéminents, comme si elles étaient soufflées de l'intérieur, ce qui évoque des formes simplifiées – parfois jusqu'au dépouillement – en vigueur dans la dernière phase de l'art roman, avant que ne s'impose le chapiteau gothique à crochets. Ces chapiteaux disposent en outre d'abaques très individualisés et recreusés de profondes entailles qui découpent nettement le dé médian et dégagent les angles. Ces composantes se retrouvent à des échelles diverses dans des édifices religieux aquitains qui sont en général at-

<sup>8-</sup> François Jouannet attribue le palais à Arnaud Guiraud, au début du XII° siècle (Jouannet 1837, II, 31), et voit dans sa façade une réminiscence du bas-empire (Jouannet 1823, 31). Raymond Guinodie (Guinodie 1876, II, 280-281) le date du XI° siècle, sans plus de précision, en comparant de façon un peu inappropriée les fenêtres à celles de l'église de Saint-Georges-de-Montagne. Joseph Guadet (Guadet 1841, 42) ne s'avance guère, soulignant seulement qu'il présente "plusieurs époques, [dont] quelques-unes antérieures à Gaillard de la Motte".

<sup>9-</sup> Les difficultés et les limites de la classification chrono-typologique des fenêtres dans l'architecture civile médiévale ont été magistralement exposées par Gilles Séraphin (Séraphin 2003).



Fig. 9. Fenêtre gauche de la travée occidentale. Chapiteau de colonnette.

tribués au dernier tiers du XIIe siècle ou au début du siècle suivant. Des combinaisons variables de ces éléments sont conservées à Petit-Palais, à Saint-Pierre de La Réole ou encore à Pujols, ainsi que dans l'église Notre-Dame-du-Bourg de Langon<sup>10</sup>. Les chapiteaux du portail de Puisseguin, non loin de Saint-Émilion, s'apparentent également à cette famille d'un art roman crépusculaire. Les fenêtres géminées sous archivoltes, très exceptionnelles sur les églises, sont fréquentes sur les demeures aristocratiques ou patriciennes du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle en France méridionale. Il en existe encore des variantes à Saint-Émilionmême, sur la Commanderie, en particulier<sup>11</sup>. Si les vestiges d'architecture civile sont trop peu nombreux ou trop peu étudiés en Aquitaine, pour trouver des comparaisons précises avec cette façade, il est à noter que la façade de l'église de Blasimon, en Entre-deux-Mers, possède une des baies les plus proches, dans l'esprit, de celles du Palais Cardinal. Or cette fenêtre, exceptionnelle sur une église, résulte du réaménagement d'une grande baie romane unique du milieu du XII<sup>e</sup> siècle, dont l'archivolte en plein cintre et les deux colonnettes extérieures ont été conservées. Elle pos-

sède déjà, pour la partie rapportée, des caractères stylistiques gothiques : les arcs légèrement brisés des deux baies, la présence d'un véritable meneau orné de la colonnette, les profils de moulures plus souples et plus complexes et les chapiteaux à décor végétal naturaliste<sup>12</sup>. Le langage formel est celui du milieu du XIIIe siècle. Au Palais Cardinal, rien ne porte l'empreinte de ces formes plus spécifiquement gothiques, pas même les petits ergots très érodés que l'on remarque aux angles du cordon d'imposte et qui pourraient correspondre à des protomes, très fréquents dans la sculpture que Jacques Gardelles qualifie "d'art de transition"<sup>13</sup>. Tout cela nous conduit à proposer prudemment une date se rapprochant de 1200<sup>14</sup>. La présence d'un système déjà très sophistiqué de latrines pourrait confirmer cette datation, tout en renforcant le caractère exceptionnel de cette demeure, contemporaine de l'accession de la ville au statut communal<sup>15</sup>.

<sup>10-</sup> Pêcheur 1990, 165, fig. 14; Gardelles 1990; Gardelles 1992, 131-

<sup>11-</sup> Léo Drouyn en fait mention, en particulier entre la Porte Bourgeoise et la Porte du Chapitre, mais sans jamais aller jusqu'à comparer ces façades à celle du Palais Cardinal (Drouyn 1859, 35 et Drouyn 1865, II, 394).

<sup>12-</sup> Lacoste 2001, 41.

<sup>13-</sup> Gardelles 1992, 19-22

<sup>14-</sup> Cette date s'inscrit dans la fourchette chronologique proposée par Gilles Séraphin pour ce type de fenêtres, dont il signale, à côté de celles du Palais Cardinal, qu'il date du début du XIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres exemples – Saint-Antonin-Noble-Val, Burlats, Pont-Saint-Esprit – ainsi qu'une des quelques fenêtres de ce type qui subsistent à Saint-Émilion (Séraphin 2003, 156-158 et fig. 14 et 15).

<sup>15-</sup> L'installation de latrines semble exceptionnelle avant le début du xiii siècle (Napoléone 2003, 251).

## Un Monument Historique à l'identité insaisissable

La dénomination du Palais Cardinal nous a été transmise par les premiers érudits et historiens du XIX° siècle qui se sont intéressés à Saint-Émilion et à ses monuments. Cependant, leurs propres questionnements sur la légitimité et l'origine possible de ce nom nous indiquent qu'ils ne connaissaient aucune source historique pouvant lui apporter un fondement lo 2'ailleurs, aussi bien Guinodie que Drouyn et Guadet se montrent dubitatifs quant à l'origine ecclésiastique de ce bâtiment.

Au-delà des sources écrites, nous pouvions espérer que la documentation iconographique nous apporterait quelques précisions, en nous révélant, par exemple, des détails inédits aujourd'hui disparus. La première représentation à avoir été publiée est celle, assez médiocre et décevante de notre point de vue, qui illustre l'ouvrage de Joseph Guadet en 1841 17. On y voit le Palais tel qu'il se présente à nous aujourd'hui. Le cliché d'un autre dessin, de provenance inconnue et daté de cette même année, est conservé à la Médiathèque du Patrimoine, sans mention d'auteur<sup>18</sup>. Il ne montre que trois des quatre travées romanes. Mais la série de dessins et de gravures la plus intéressante est indéniablement celle, déjà connue, de Léo Drouyn. En octobre 1845, celui-ci dessina l'ensemble de la façade, avec une perspective vers la porte Bourgeoise qui devait être démolie peu de temps après. Son dessin préparatoire, dont il existe plusieurs versions<sup>19</sup>, fut publié sous forme de gravure à l'eau forte en 1846<sup>20</sup> (fig. 7).

Mais un autre dessin de Drouyn, réalisé d'après un croquis d'Alaux daté de 1810 (fig. 10), si l'on en croit la note manuscrite de l'auteur, constitue sans doute, malgré son caractère de témoignage indirect, la représentation la plus ancienne du Palais Cardinal. La vue,

prise depuis l'ouest, en face de la Porte Bourgeoise, correspond à l'état actuel de cette portion de rempart, avec la brèche qui succède aux quatre travées romanes. De fait, du point de vue iconographique, les représentations connues à ce jour, y compris les plus anciennes, ne bouleversent pas ce que nous pouvons déduire de l'observation de la construction dans son état actuel.

Si l'on s'oriente vers la documentation liée à son statut de Monument historique, on s'aperçoit que la délimitation du segment correspondant au Palais Cardinal n'a jamais été très claire, pas même au moment du classement en 1886. Il semble en tout cas que les deux travées arasées qui se dessinent à gauche des quatre travées principales étaient considérées comme faisant partie du même monument, tout comme le pan de mur du XIV<sup>e</sup> siècle lié à l'ancienne Porte Bourgeoise. C'est en fait la parcelle dévolue à l'hôtel-restaurant moderne qui détermine l'emprise des parties classées. Les dossiers des Monuments historiques ne nous laissent entrevoir aucun élément qui aurait disparu aujourd'hui. Plusieurs photographies conservées à la Médiathèque du Patrimoine<sup>21</sup> nous permettent, par déduction et en l'absence d'archives écrites, de voir qu'aux environs de 1920<sup>22</sup> des travaux ont été entrepris sur la façade - essentiellement sur le rez-de-chaussée - et que des changements de pierres, assez conséquents, ont manifestement concerné aussi les travées arasées situées sur la gauche. Les arcs des deux fenêtres du rez-de-chaussée de la travée orientale, qui étaient très abimés, ont été restitués à ce momentlà. Une nouvelle intervention, plus documentée, fut effectuée en 1956<sup>23</sup>, à la demande de la propriétaire de l'hôtel. Là encore, il s'agissait de consolidations, avec quelques changements de pierres et des injections de ciment après que la végétation avait à nouveau envahi le mur. Enfin, un dernier dossier, plus abondamment illustré, concerne les aménagements réalisés dans les

<sup>16-</sup> Guadet 1841, 42; Guinodie 1876, 280-281.

<sup>17-</sup> Illustration hors texte, vue générale vers l'ouest (Guadet 1841).

<sup>18-</sup> Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, réf. : AP6900145. Il nous semble que ce dessin peut être attribué à Léo Drouvn.

<sup>19-</sup> Tous deux ont été publiés par le CLEM (Larrieu et Duclot 1999, 38). Il existe une autre version de cette vue dans le fonds Lenoir de l'INHA à Paris, qui nous a été signalée par Pierre Garrigou Grandchamp, que nous remercions ici.

<sup>20-</sup> Drouyn 1846, eau forte n°101.

<sup>21.</sup> Outre le dessin déjà mentionné, une série de six photographies est consultable via internet sur : www.culture.gouv.fr/documentation/mémoire/33/saint-emilion.

<sup>22-</sup> Le cliché le plus ancien, de Durand (réf. : APMH0006914), date de 1889 et nous montre l'état de la construction avant ces travaux. Un cliché de Philippe des Forts (réf. : APDSF1535), daté de 1922, montre un échafaudage en place, seul témoin d'une phase de travaux. Cependant, sur une photo de Martin-Sabon donnée comme légèrement antérieure à 1920 (réf. : APMH056619), on voit déjà très clairement les pierres neuves qui venaient d'être changées.

<sup>23-</sup> Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier 0081/033/0080.

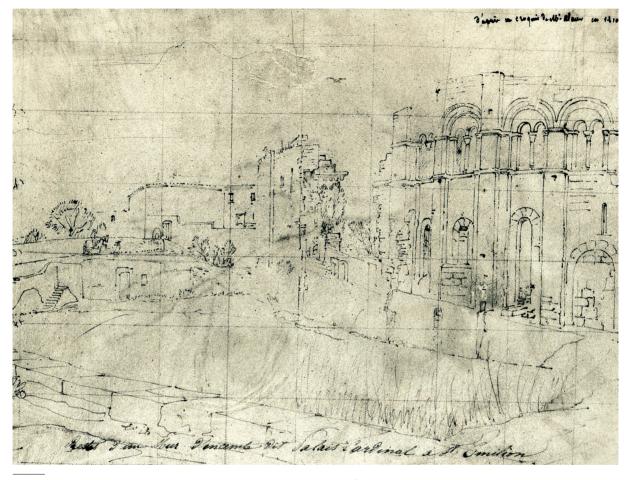


Fig. 10. Léo Drouyn. Restes d'un mur d'enceinte dit Palais Cardinal à Saint-Émilion. D'après un croquis de Mr Alaux en 1810. Dessin à la plume. Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Émilion, SEA 53. Publié dans Larrieu & Duclot 1999, 40.

années 1994-96 sur les bâtiments de l'hôtel qui s'appuient derrière l'enceinte<sup>24</sup>. Ces travaux, menés par Pierre Colas, ont conduit au dégagement partiel du revers de la façade romane et des archères du mur du XIV<sup>e</sup> siècle. La réouverture de la porte romane prévue dans le projet ne fut cependant jamais réalisée, mais l'aménagement d'un patio derrière les deux travées occidentales permet aujourd'hui d'approcher le revers du mur d'enceinte presque au niveau du rocher. Donc, depuis les premiers témoignages du XIX<sup>e</sup> siècle

qui nous sont parvenus, peu d'éléments viennent éclairer les vestiges que nous pouvons encore voir aujourd'hui. Seule une analyse détaillée des dessins et des témoignages écrits de Léo Drouyn, dont le regard archéologique était le plus acéré, nous permet de prolonger notre questionnement.

N'oublions pas qu'il fut le seul auteur à établir un lien entre la façade que nous étudions ici et ce qu'il considérait, sans doute à juste titre, comme les vestiges de la façade opposée, dans l'actuelle impasse Cardinal, anciennement rue des Aides. Il nous fournit d'ailleurs un détail précieux dans la perspective d'une étude archéologique plus approfondie, qui reste à être envisa-

<sup>24-</sup> Bordeaux, DRAC Aquitaine, Archives des Monuments Historiques, dossier "Palais Cardinal".

gée, prenant en compte ce qui n'est aujourd'hui qu'un simple mur de clôture. Léo Drouyn y a repéré ce qu'il considérait comme la "...porte d'entrée de cette maison..., [dotée d'un] arc en plein cintre [...] surmonté d'une l'archivolte couverte d'étoiles à quatre rayons"<sup>25</sup>. Cette porte, ou au moins sa partie supérieure, semble avoir disparu depuis, si elle n'est pas simplement masquée par la végétation, qui est là aussi très envahissante. Le mur de clôture du jardin de l'hôtel comporte en tout cas plusieurs traces de piédroits.

#### L'ENJEU DES PARTIES ADJACENTES

La présence, à gauche de la façade romane, des vestiges très amoindris de deux travées contigües soulève deux questions : celle des dimensions initiales du Palais et de sa façade nord, et celle du mode de constitution de l'enceinte par l'agrégation de constructions individualisées. En somme, ce pan de mur pouvait-il appartenir au même édifice et prolonger les quatre travées conservées ? Même s'il n'en est rien, quelles informations utiles cette juxtaposition nous permetelle d'exploiter pour d'éclairer le processus de constitution du mur d'enceinte ?

La question relative aux dimensions de l'édifice et à l'éventuelle existence de deux travées supplémentaires renvoie à celle du statut et de la fonction initiale du monument que nous appelons Palais Cardinal. Si la façade comptait six travées homogènes, il est clair que l'hypothèse d'une structure palatiale s'en trouverait renforcée. Or, cette hypothèse pourrait sembler futile si, dans son évocation du Palais Cardinal, Raymond Guinodie ne signalait incidemment que les fenêtres géminées de l'étage étaient encore au nombre de six en 1820<sup>26</sup>. Il s'avère que l'historien de Libourne a recueilli cette information, jamais commentée par la suite, dans une brève notice publiée en 1823 par François Jouannet dans le tout premier texte évoquant les "antiquités" de Saint-Émilion. L'érudit bordelais y fait mention, sans aucune ambiguité, mais de façon tout-à-fait lapidaire, de "croisées (les fenêtres géminées)... [qui] sont au nombre de six"27. Or, cette affirmation, qu'il ne reprend pas en 1837 dans sa statistique monumentale du département<sup>28</sup>, vient en contradiction évidente avec le dessin de Léo Drouyn, issu d'un croquis qu'Alaux aurait réalisé en 1810. Nous avons déjà rappelé que ce que nous montre ce dessin correspond simplement à l'état actuel. Cette contradiction ne peut malheureusement pas être résolue ici, et il est difficile d'échafauder des hypothèses à partir de ce qui n'est peut-être qu'une erreur de transcription de notes de voyage. L'observation des dessins de Léo Drouyn et des relevés et photographies anciennes nous permet toutefois d'approfondir l'analyse.

On ne peut que constater la similitude des deux fentes de jour les plus proches au bas de la partie arasée - de même d'ailleurs que les deux suivantes, situées sept mètres plus loin - avec les trois baies du rez-de-chaussée mitoven, bien qu'elles soient légèrement plus étroites. Un pilastre occupe le trumeau qui les sépare, ce qui est encore un point de ressemblance. Les documents anciens complètent nos observations en révélant des détails du pan de mur le plus élevé qui prolonge le contrefort oriental de l'élévation romane sur une longueur d'un mètre, et qui est aujourd'hui recouvert par un lierre très envahissant. L'eau forte de Léo Drouyn publiée en 1846<sup>29</sup> parmi les planches illustrant l'album Choix des types les plus remarquables de l'architecture au Moyen Âge dans le département de la Gironde est d'une grande précision (fig. 7). Elle va jusqu'à rendre compte de la rupture d'alignement des assises que nous pouvons effectivement observer aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur après le contrefort oriental. Peu de détails ont échappé à l'œil de l'artiste archéologue. Ainsi, nous montre-t-il avec précision que le cordon soulignant les quatre fenêtres géminées trouvait un prolongement sur l'élévation voisine, mais il nous révèle aussi que ce court segment de cordon, actuellement invisible, présente un très léger décalage vers le haut, de quelques centimètres seulement. Cela est confirmé par une partie des photographies anciennes de la Médiathèque du Patrimoine<sup>30</sup>. Mieux encore, Léo Drouyn a pris soin de représenter sur la

<sup>25-</sup> Drouyn 1959, 32-33.

<sup>26-</sup> Guinodie 1976, 280.

<sup>27-</sup> Jouannet 1823, 31.

<sup>28-</sup> Jouannet 1837, II, 29.

<sup>29-</sup> Drouyn et Lamothe, 1846, eau forte n°101.

<sup>30-</sup> En particuler la photo d'Estève, prise vers 1932 (Charentonle-Pont, Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, réf. : AMPH0098266). Mais on peut également se référer à la photo qui illustre le *Guide du Voyageur à Saint-Émilion* de Léo Drouyn dans la

210 Saint-émilion au moyen âge

moulure des quatre travées intactes le détail des petites perforations carrées qui forment une frise pointillée. Or, sur le vestige de l'élévation mutilée, nous ne retrouvons pas ces pointillés. Photographies et dessins confirment que le profil n'est pas le même et que l'épaisseur du bandeau est légèrement moindre. La gravure de 1846 fait également apparaître clairement, tout comme les dessins et les relevés des Monuments historiques effectués en 1994 et conservés dans le dossier de la DRAC Aquitaine, l'amorce du montant droit d'une fenêtre, avec une moulure torique analogue à celle des fenêtres géminées de l'étage voisin, et ce dans des dimensions comparables. Néanmoins, il faut remarquer l'absence d'un pilastre accolé au contrefort pour recevoir l'archivolte de cette probable fenêtre géminée, qui en appelait sans doute une seconde, selon le principe développé à côté. Plus énigmatique en revanche est la représentation par Léo Drouyn d'un mur perpendiculaire qui semblait subsister derrière la brèche, dans l'axe du contrefort séparant les deux fentes de jour. Ce mur, parfaitement droit, venait apparemment s'appuyer contre le revers de la facade. Il était arrasé au niveau de l'appui des fenêtres de l'étage. Quelle est sa signification ? S'agissait-il d'un mur mitoyen? Dans ce cas, il serait curieusement en contradiction avec le regroupement des deux fenêtres géminées qui se dessine à l'étage. Cette grande travée double appellerait plutôt une pièce unique occupant toute la largeur de ce segment de facade. Peut-être faut-il y voir un cloisonnement du seul rez-de-chaussée ou un mur appartenant à des réaménagements postérieurs à la construction primitive. Nous ne pourrons pas aller plus loin sur ce point, ce mur ayant disparu. Bien entendu, l'on préfèrerait avoir la preuve d'une mitoyenneté séparant nettement les quatre travées romanes de cette partie mutilée.

À défaut de preuve absolue, la présence d'un quatrième dispositif de latrines situé juste après la rupture visible dans le parement constitue un indice déterminant (fig. 6). Ces latrines s'inscrivent non pas dans un contrefort, mais dans l'épaisseur de la paroi, et un simple orifice carré signale l'extrémité de leur conduit à la base du mur. Cette véritable mitoyenneté avec les latrines installées dans le contrefort voisin, assortie d'un léger décalage vers le bas du seuil du réduit,

conforte l'idée de la juxtaposition de deux volumes architecturaux indépendants. L'aménagement de ces latrines se justifie en effet clairement si l'on se trouve dans une construction adjacente sans lien avec la pièce – ou la maison – voisine, qui est, elle, déjà abondamment équipée. L'absence de toute trace d'arrachement d'un mur mitoyen à l'emplacement de cette rupture demeure toutefois assez troublante, mais il arrive parfois que des murs intérieurs ne soient pas chaînés à des façades dans des constructions médiévales.

Ainsi se précise l'idée que les quatre travées romanes les mieux préservées et les deux travées mutilées qui les jouxtent correspondent bien à deux entités différentes tout en présentant une certaine continuité dans le vocabulaire architectural et la composition générale. On peut voir dans cette partie mutilée le vestige d'une sorte de réplique simplifiée du modèle plus élaboré que propose ce voisinage. On s'éloigne donc de l'hypothèse d'une grande aula de six travées, ce qui n'exclut pas, toutefois, la possibilité que le Palais Cardinal ait été dès l'origine une demeure aristocratique (ou ecclésiastique) de haut rang<sup>31</sup>. Tout porte à croire, en tout cas, que sa distinction lui valut de donner le ton au moins sur ce segment de rempart, sans trouver d'équivalent absolu, ce qui ne peut que renforcer son caractère privilégié. Cela conduit à la dernière interrogation : quel a pu être son rôle dans la constitution du rempart?

## Une construction de prestige à la genèse de l'enceinte ?

Cette "distinction" <sup>32</sup> du Palais Cardinal ne saurait en effet être minorée du simple fait qu'elle n'est pas confirmée par des sources historiques directes. L'observation des vestiges d'élévations pouvant être associés à la même phase chronologique ne vient nullement contester ce statut privilégié. Si nous excluons les nombreux aménagements gothiques, du XIII<sup>e</sup> au

<sup>31-</sup> Voir la précision apportée par Pierre Garrigou Grandchamp (Garrigou Grandchamp 2003, 101, 36) à propos de cette notion de "palais", qui ne s'applique pas nécessairement à un lieu d'exercice d'un pouvoir public.

<sup>32-</sup> Tout en minorant la portée de ce constat, Léo Drouyn reconnaît que le Palais Cardinal "... se distingue de ses voisines par une décoration plus riche." (Drouyn 1859, 35).

réédition de 1899 (Drouyn 1859, 31) ou à celle de l'article du Congrès archéologique de France de 1912 (Serbat 1913, 203).

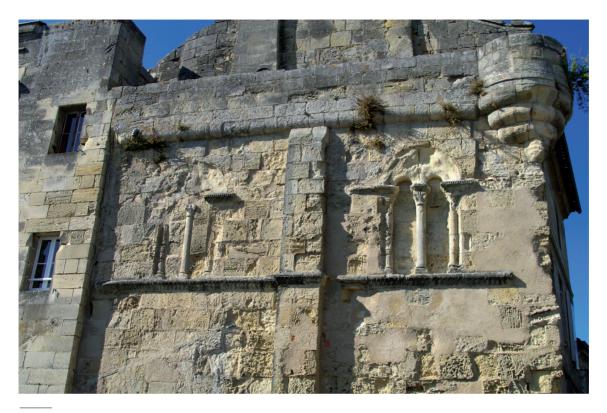


Fig. 11. Saint-Émilion. Immeuble dit "La Commanderie". Facade sud.

xve siècle, dont les traces subsistent en plusieurs endroits sur le rempart et dans la ville, les élévations de facades d'immeubles présentant des ouvertures, un décor ou une composition assimilables à la période romane sont plus rares. Certes, les documents anciens, gravures, dessins ou photographies, nous informent de la présence, souvent éparse, de quelques fenêtres géminées sous archivoltes, dont certaines ont aujourd'hui disparu et dont celles qui subsistent sont généralement murées ou mutilées, ce qui indique que cette formule n'était pas exclusive. La facade méridionale de l'immeuble appelé la Commanderie (fig. 11), qui n'est pas lié au rempart, nous en offre encore la série la mieux conservée, mais sa composition ne saurait rivaliser avec celle du Palais, malgré la présence de contreforts et d'un cordon d'appui<sup>33</sup>. En outre, des contreforts plats d'un module analogue à ceux du Palais se rencontrent de façon régulière sur tout le rempart, de même que sont monnaie courante les hautes fentes de jour placées au rez-de-chaussée. La combinaison de ces deux éléments est tellement fréquente qu'elle a été soulignée par Léo Drouyn³4. Toutefois, nulle part ne se manifeste, nous semble-t-il, une volonté de composition monumentale aussi rigoureuse et aussi pleinement réussie qu'au Palais Cardinal³5. Tout en gardant une certaine réserve, il est possible d'affirmer qu'aucune autre façade de demeure adossée au rempart au temps de ses origines ne semble pouvoir rivaliser avec ces quatre travées.

<sup>33-</sup> Louis Serbat estime avec raison que ces fenêtres sont "sensiblement de la même époque que celles du Palais Cardinal" (Serbat 1913, 201).

<sup>34-</sup> Cet auteur prête d'ailleurs à ce dispositif un caractère "roman" (Drouyn 1865, II, 392).

<sup>35.</sup> Léo Drouyn ne manque pas de souligner ces qualités en les comparant aux plus belles absides des églises romanes (Drouyn 1859, 31)

On rappellera utilement que d'autres arguments peuvent être avancés pour étayer ce qui relève d'abord d'un sentiment commun, dont le nom de "Palais Cardinal" n'est peut-être que l'expression populaire. La présence, dès l'origine, d'une porte ouverte vers l'extérieur de la ville et participant pleinement de la composition monumentale de la façade, l'importance accordée aux commodités<sup>36</sup>, avec rien moins que trois latrines pour ce qui n'était sans doute qu'une seule pièce, la qualité architecturale non dénuée d'ostentation que nous avons déjà soulignée, tout cela converge pour confirmer sinon la nature "palatiale" de cette demeure, du moins son incontestable caractère de prestige. Les deux lignes horizontales de trous d'ancrage de poutres au niveau des baies de l'étage - un trait qu'aucun auteur n'a relevé - ne lassent pas de susciter des interrogations qui rejoignent celles du statut de l'édifice : s'agirait-il d'une galerie ou d'un balcon venant compléter ce dispositif déjà très démonstratif, ce qui ne ferait que renforcer son caractère exceptionnel, ou doit-on y voir un aménagement postérieur à la construction et lié à la fortification<sup>37</sup> ?

La question de l'identité exacte ne peut être résolue ici, mais une piste pourrait peut-être s'ouvrir à l'observation d'un monument qui n'a, semble-t-il, jamais été rapproché de celui-ci, et qui pourtant, par sa proximité géographique et son contexte historique et chronologique, ne manque pas de motifs de comparaison. Il s'agit de l'Hôtel de Ville de La Réole, dont la construction s'inscrit également dans l'épisode de l'émancipation urbaine de la fin du XIIe siècle : une de ses façades s'aligne sur le rempart septentrional de la ville et son rez-de-chaussée est articulé par un puissant jeu d'arcades en plein cintre<sup>38</sup>. Tout en admettant les limites de la comparaison, on ne saurait ignorer ces similitudes contextuelles. Pour autant, il serait aventuré de proposer pour le Palais Cardinal une origine "communale", car les mêmes comparaisons pourraient bien sûr être proposées avec une autre construction, plus tardive, de La Réole, appelée "la Grande École", et même avec certains segments de l'enceinte de Saint-Émilion, qui présentent quelques similitudes, mais sans jamais offrir de ressemblance terme à terme.

À l'issue de ces réflexions se pose donc l'ultime question de la place de cet édifice dans la conception même de l'enceinte urbaine et plus largement, dans la ville. Elle trouve également sa source dans l'historiographie du xix<sup>e</sup> siècle. On se souviendra que Léo Drouyn et Raymond Guinodie confèrent tous deux au Palais un rôle majeur, le premier en soulignant qu'il est contemporain de la construction du mur de ville et qu'il y tient une place de premier plan, le second en proposant d'y voir la résidence "du seigneur" <sup>39</sup>. Cet auteur va plus loin encore, en suggérant que c'est le creusement du rocher devant le Palais qui a amorcé le fossé de l'enceinte<sup>40</sup>. On peut trouver hasardeuse cette affirmation, mais elle ne manque pas de séduction, dès lors que l'on admet la très grande proximité chronologique de la construction de cet édifice et de la fortification de la ville. L'idée se trouve renforcée par la conception même de la facade, dotée d'une porte s'ouvrant largement vers l'extérieur, comme si la préoccupation défensive n'était pas prioritaire. Cela supposerait alors une certaine antériorité par rapport aux autres immeubles constitutifs du mur de ville. Aurait-on commencé l'édification de l'enceinte avec ce monument ? Voilà encore une question, qui, à défaut de trouver une réponse définitive, ne nous semble pas dépourvue de légitimité. L'emplacement privilégié de ce bâtiment, à un carrefour majeur et dans un quartier qui devait devenir le plus brillant de la ville<sup>42</sup> nous incite en tout cas à la formuler à nouveau.

Demeure seigneuriale, résidence aristocratique, ecclésiastique ou patricienne, palais urbain ayant amorcé la construction du rempart, autant d'hypothèses et de notions qui se bousculent à l'évocation du Palais Cardinal. S'il ne nous est pas possible d'aller plus loin dans la définition de ce que pouvait être ce "palais", c'est que nous atteignons là les limites de l'exercice monographique. À défaut de la découverte d'un document historique inédit, seule la mise en œuvre d'une analyse urbaine, architecturale et archéologique à grande échelle permettrait de préciser le rôle et la place de ce monument énigmatique. C'est une des perspectives ouvertes par le colloque de Saint-Émilion.

<sup>36-</sup> Là encore, si d'autres dispositifs de latrines existent, le Palais Cardinal en présente une concentration exceptionnelle.

<sup>37-</sup> On songe ici, mais sans trop y croire, à des hourds, dont l'absence de traces sur le rempart a intrigué Léo Drouyn (Drouyn 1865, II, 392). 38- Soulard 1990, 117-126.

<sup>39-</sup> Guinodie 1876, II, 281.

<sup>40-</sup> Idem.

<sup>41.</sup> Cette question est également présente dans la notice de Michèle Gaborit (Gaborit 1999, 40).

<sup>2-</sup> C'est l'expression qu'emploie Joseph Guadet (Guadet 1841, 43).

#### Sources

- Bordeaux, DRAC Aquitaine, Archives des Monuments Historiques, dossier "Palais Cardinal".
- Charenton-le-Pont, Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier 0081/033/0080

#### Internet

www. culture.gouv.fr/documentation/mémoire/33/saint-emilion.

#### Bibliographie

- Drouyn, L. et L. de Lamothe (1846) : Choix des types les plus remarquables de l'architecture au Moyen Âge dans le département de la Gironde, Bordeaux.
- Drouyn, L. [1865] (1977) : *La Guyenne militaire*, Paris, I-II, réimpr. Marseille.
- [1859] (1899) : Guide du voyageur à Saint-Émilion, Libourne, réimpr. Libourne.
- Gaborit, M. (2001): "La Porte Bourgeoise et le Palais Cardinal" et "Le Palais Cardinal", in : Larrieu & Duclot, dir. 2001, 38-41.
- Gardelles, J. (1990): "L'église Saint-Pierre de La Réole", in : *Congrès Archéologique de France, Bordelais et Bazadais,* 1987, Paris, p. 93-104.
- (1992): Aquitaine gothique, Paris.
- Garrigou Grandchamp, P. (2003) : "Les maisons urbaines du xe au début du xile siècle. Etat de la question", in : La maison au Moyen

- Âge dans le midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Mémoires de la Société d'archéologie du Midi de la France Hors série, Toulouse, 75-107.
- Guadet, J. [1841] (1991) : Histoire de Saint-Émilion, Paris, réimpr. Paris.
- Guinodie, R. (1876): Histoire de Libourne et des autres villes et bourgs de son arrondissement, I-III, Libourne.
- Jouannet, F. (1823): "Notice sur les antiquités de Saint-Émilion", Musée d'Aquitaine, II, 26-38.
- [1837] (1992): Statistique du département de la Gironde, Paris, réimpr. sous le titre Département de la Gironde, I-III, Paris.
- Lacoste, J. (2001) : "Un monument cher à Léo Drouyn : l'église de Blasimon", in : Larrieu & Duclot, dir. 2001, 37-46.
- Larrieu, B. et J.-F. Duclot, dir. (1999) : Léo Drouyn. Les albums de dessins. 5, Léo Drouyn et Saint-Émilion, CLEM/AHB et Société d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Émilion, Périgueux.
- Napoléone, A.-L. (2003) : "L'équipement domestique dans l'architecture civile médiévale", in : La maison au Moyen Âge dans le midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Mémoires de la Société d'archéologie du Midi de la France Hors série, Toulouse, 238-263.
- (2005): "Les demeures aristocratiques des villes méridionales à l'époque romane", in : L'aristocratie, les arts et l'architecture à l'époque romane, Les Cahiers de Saint-Michel-de-Cuxa, 36, 103-116.
- Pêcheur, A.-M. (1990) : "L'église Saint-Pierre de Petit-Palais", in : Congrès Archéologique de France, Bordelais et Bazadais, 1987, Paris, 155-167.
- Séraphin, G. (2003): "Les fenêtres médiévales en Aquitaine et en Languedoc", in: La maison au Moyen Âge dans le midi de la France, Actes des journées d'étude de Toulouse, 19-20 mai 2001, Mémoires de la Société d'archéologie du Midi de la France Hors série, Toulouse, 145-201.
- Serbat, L. (1913) : "Palais cardinal", Congrès Archéologique de France, Angoulême, 1912, Paris, t. 1, 202-203.
- Soulard, T. (1990): "L'Hôtel de Ville de La Réole, une réminiscence antique au début du xIII<sup>e</sup> s.", in : *Congrès Archéologique de France, Bordelais et Bazadais, 1987*, Paris, 117-126.